



Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin, Verchères (Québec) J0L 2R0
450 583-3307 | télécopieur 450 583-3637
ville.vercheres.qc.ca | mairie@ville.vercheres.qc.ca

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue en vidéoconférence, le 7 décembre 2020 à 20 heures à laquelle assemblée sont présents le maire monsieur Alexandre Bélisle,

Mesdames les conseillères Carole Boisvert, Christine Duchesne et Nathalie Fillion et messieurs les conseillers Gilles Lamoureux et Claude Ménard.

233-2020 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Carole Boisvert et il est unanimement résolu de proclamer Verchères « Municipalité alliée contre la violence conjugale ».

Adopté.

Certifié ce 8 décembre, 2020

Luc Forcier, g.m.a
Secrétaire-trésorier